ART. UNIQUE N° 78

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2023

SUITES DE LA CONFÉRENCE SUR L'AVENIR DE L'EUROPE - (N° 1526)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N º 78

présenté par M. Dumont et M. Herbillon

ARTICLE UNIQUE

Après l'alinéa 33, insérer l'alinéa suivant :

« 9 bis. Demande la fin de la politique des rabais qui sape la confiance entre les États membres ; »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est nécessaire d'acter pour les années à venir la fin des politiques de rabais qui minent la confiance entre les pays de l'Union et s'apparentent à des comportements de marchandages indignes entre pays au destin commun.